

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE GLAZOUE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Sièg e : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièg e : 136 Quartier Keguè –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES
Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMO du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	11
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	11
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	11
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	11
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	12
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité.....	12
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	19
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	20
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	21
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	21
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	21
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés.....	24
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	25
IX.	ANNEXES	30

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Marie de Glazoué.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Commune de Glazoué pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

➤ Gestion 2016

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	8	248 241 596
	Marchés de la population mère	13	350 000 000
	%	61,54%	70,93%

➤ Gestion 2017

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2017	Marchés audités	10	253 134 617
	Marchés de la population mère	16	379 439 825
	%	62,50%	66,71%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Mairie sur l'exercice budgétaire 2016-2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	6	6	0	0	0
2	DC	2	0	0	0	2
Total général		8	6	0	0	2
%		100%	75%	25%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Mairie sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	10	4	6	0	0
Total général		10	4	6	0	0
%		100%	40%	60%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de GLAZOUE conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	DC	34 015 000	4	11 000 000	2	32%	50%
	AOO	315 985 000	9	237 241 596	6	75%	67%
	Total général 2016	350 000 000	13	248 241 596	8	71%	62%
2017	AOO	379 439 825	16	253 134 617	10	67%	63%
	Total général 2017	379 439 825	16	253 134 617	10	67%	65%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 62 % en volume et 71% en valeur des marchés passés pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

➤ Gestion 2017

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 65 % en volume et 67 % en valeur des marchés passés pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Prestations intellectuelles	49 348 910	7	44 469 461	5	90%	71%
	Fournitures	35 225 440	2	21 000 000	1	60%	50%
	Travaux	265 425 650	4	182 772 135	2	69%	50%
	Total général 2016	350 000 000	13	248 241 596	8	71%	62%
2017	Travaux	379 439 825	16	253 134 617	10	67%	63%
	Total général 2017	379 439 825	16	253 134 617	10	67%	65%

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Référence	Objet du marché	Type	Mode	Titulaire	Montant
1	N°5H/012/CG/SG/S EACD/SPRMP du 28/04/2014	Etude d'implantation et le contrôle des travaux de (02) forages à gros débit et leur raccordement à AEV	Prestation intellectuelle	DC	BAOBAB	5 500 000
2	N°5H/012/CG/SG/S EACD/SPRMP du 28/04/2014	Etude d'implantation et contrôle des travaux de réalisation de (02) forages à gros débit et leur raccordement à AEV	Prestation intellectuelle	DC	BAOBAB	5 500 000
3		Acquisition de vingt motos au profit de la commune de Glazoué	Fourniture	AOO	OTAB-DED	21 000 000
4	N°4H/027/CG/SG/S T/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	Prestation intellectuelle	AOR	GARMEL	11 614 976
5	N°4H/028/CG/SG/S T/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	Prestation intellectuelle	AOR	SATI	11 405 349
6	N°4H/029/CG/SG/S T/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	Prestation intellectuelle	AOR	DESCO	10 449 136
7	N°5H/026/CG/SG/S T/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016	Travaux de construction de cinq modules de hangars de huit places chacun dans le marché international de Glazoué	Travaux		SOMAC	170 400 525
8	N°5H/056/CG/SG/S T/PRMP/S-PRMP	Réhabilitation du bâtiment devant abriter le centre de santé d'aklampa et les aménagements connexe	Travaux		GRANDS PROJETS	12 371 610
TOTAL						248 241 596

N° d'ordre	Référence	Objet du marché	Type	Mode	Titulaire	Montant
1	N°5H/004/CG/SG/ST/P RMP/S-PRMP du 08/01/2018	Travaux de construction d'une maternité isolée au centre de santé de Hoco, Arrondissement de Thio	travaux	AOO	GENICO PLUS	32 143 560
2	N°5H/003/CG/SG/ST/P RMP/S-PRMP du 13/03/2017	Entretien périodique /aménagement mécanisé de la route Glazoué-Ouédémè et, construction de 24 ml de traversé en béton armé	Travaux		MARIVA	11 818 539
3	N°5H/021/CG/SG/ST/S- PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 1)	Travaux	AOO	LA GRACE	28 229 093
4	N°5H/022/CG/SG/ST/S- PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 2)	Travaux	AOO	SEVERINA	27 042 485
5	N°5H/016/CG/SG/ST/S- PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 3)	Travaux	AOO	ISHEDU	26 286 246
6	N°5H/018/CG/SG/ST/S- PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 4)	Travaux	AOO	ABADJAYE	27 403 612
7	N°5H/023/CG/SG/ST/S- PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 5)	Travaux	AOO	GRANDS PROJETS	27 341 780
8		Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 6)	Travaux	AOO	NIL BENIN	27 129 427
9	N°5H/003/CG/SG/ST/P RMP/S-PRMP du 08/02/2017	Ouverture de voies et construction de 102 ml de canivaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 1)	Travaux	AOO	FIDELITE	29 549 650
10	N°5H/004/CG/SG/ST/P RMP/S-PRMP du 08/02/2017	Ouverture de voies et construction de 102 ml de canivaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 2)	Travaux	AOO	COGEMI-CBB	16 190 225
TOTAL						253 134 617

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)

N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	ok	ok	ok	ok	RAS
2	Conformité	C2	ok	ok	ok	ok	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	ok				RAS
		C4	ok				RAS
		C5	ok				RAS
		C6	ko				RAS
		C7					
		C8	ko				Non publication des décisions d'attribution

Légende

<u>C1</u>	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)
<u>C2</u>	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)
<u>C3</u>	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)
<u>C4</u>	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés
<u>C5</u>	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)
<u>C6</u>	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)
<u>C7</u>	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations f
<u>C8</u>	Publication des décisions d'attribution

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	71,00%	75,00%

Ces taux, pour chaque gestion budgétaire, représentent la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

La Mairie de Glazoué a élaboré au titre des gestions 2016 & 2017, des PPM qui ont été validés et publiés sur le portail des marchés publics.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

➤ Gestion 2016

Le délai moyen de passation calculé pour l'exercice 2016 est estimé à 60 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Gestion 2017

Le délai moyen de passation calculé pour l'exercice 2016 est estimé à 66 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A la suite de notre revue, nous n'avons pas de commentaire à faire sur la compétitivité des prix en ce qui concerne les marchés passés par les demandes de cotation.

Pour ce qui concerne les marchés de gré à gré, l'Autorité Contractante affirme n'avoir eu aucun.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

➤ GESTION 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

1. Marché N° relatif à l'acquisition de vingt motos au profit de la commune de Glazoué, attribué à OTAB-DED, pour un montant de 21.000.000 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

2. Marché n° 4H/026/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 relatif aux travaux de construction de cinq (05) modules de hangars de huit (08) places dans le marché international de Glazoué, attribué à SOMAC, pour un montant de 170.400.525 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

3. Marché n° 5H/056/CG/SG/ST/SPRMP du 04/11/2016 relatif aux travaux de réhabilitation d'un bâtiment du centre de santé d'Aklampa et les aménagements connexes, attribué à GRANDS PROJETS, pour un montant de 12.371610 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

4. Marché n° 4H/027/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 relatif aux études contrôle et surveillance des travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué (lot1), attribué à GARMEL, pour un montant de 11.614.976 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

5. Marché n° 4H/028/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 relatif aux études contrôle et surveillance des travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué (lot2), attribué à SATI, pour un montant de 11.405.349 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

6. Marché n° 4H/029/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 relatif aux études contrôle et surveillance des travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué (lot3), attribué à DESCO, pour un montant de 10.449.136 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

7. Marché n° 5H/012/CG/SG/ST/SPRMP du 28/04/2014 relatif aux études d'implantation et le contrôle des travaux de (02) forages à gros débit et leur raccordement à l'AEV (lot1), attribué à BAOBAB, pour un montant de 5.500.000 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- PV d'ouverture
- Rapport d'évaluation

Les points forts (forces) relevés

- Néant

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

En raison de l'indisponibilité de ces pièces, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la procédure d'attribution du présent marché.

8. Marché n° 5H/013/CG/SG/ST/SPRMP du 28/04/2014 relatif aux études d'implantation et le contrôle des travaux de (02) forages à gros débit et leur raccordement à l'AEV (lot2), attribué à BAOBAB, pour un montant de 5.500.000 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- PV d'ouverture
- Rapport d'évaluation

Les points forts (forces) relevés

- Néant

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

En raison de l'indisponibilité de ces pièces, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la procédure d'attribution du présent marché.

➤ **GESTION 2017**

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

1. Marché n° 5H/004/CG/SG/ST/SPRMP du 08/01/2018 relatif aux travaux de construction d'une maternité isolée au centre de santé de HOCO, arrondissement de Thio, attribué à GENICO PLUS, pour un montant de 32.143.560 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

2. Marché n° 5H/003/CG/SG/ST/SPRMP du 13/03/2017 relatif à l'entretien périodique/ aménagement mécanisé de la route Glazoué-Ouèdèmè et construction de 24ml de traversée en béton armé, attribué à MARIVA, pour un montant de 11.818.539 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

3. Marché n° 5H/021/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 04/08/2017 relatif aux travaux de la construction de quarante-huit (48) modules de hangars de huit (08) places dans le marché (lot 1), attribué à LA GRACE, pour un montant de 28.229.093 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus
- Défaut de publication de l'attribution provisoire

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée (Art 85 du CMP)

4. Marché N° 5H/022/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 04/08/2017 relatif aux travaux de la construction de quarante-huit (48) modules de hangars de huit (08) places dans le marché (lot2), attribué à SEVERINA, pour un montant de 287.042.485 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus
- Défaut de publication de l'attribution provisoire

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée (Art 85 du CMP)

5. Marché N° 5H/016/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 04/08/2017 relatif aux travaux de la construction de quarante-huit (48) modules de hangars de huit (08) places dans le marché (lot3), attribué à ISHEDU, pour un montant de 26.286.246 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus
- Défaut de publication de l'attribution provisoire

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée (Art 85 du CMP)

6. Marché N° 5H/018/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 04/08/2017 relatif aux travaux de la construction de quarante-huit (48) modules de hangars de huit (08) places dans le marché (lot4), attribué à ABADJAYE, pour un montant de 27.403.612 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus
- Défaut de publication de l'attribution provisoire

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée (Art 85 du CMP)

7. Marché N° 5H/023/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 04/08/2017 relatif aux travaux de la construction de quarante-huit (48) modules de hangars de huit (08) places dans le marché (lot5), attribué à GRANDS PROJETS, pour un montant de 27.341.780 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus
- Défaut de publication de l'attribution provisoire

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée (Art 85 du CMP)

8. Marché N° 5H/018/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 04/08/2017 relatif aux travaux de la construction de quarante-huit (48) modules de hangars de huit (08) places dans le marché (lot6), attribué à NIL BENIN, pour un montant de 27.129.427 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus
- Défaut de publication de l'attribution provisoire

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée (Art 85 du CMP).

9. Marché N° 5H/003/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 08/02/2017 relatif aux travaux d'ouverture de voies et construction de 102 ml de caniveaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 1) attribué à FIDELITE, pour un montant de 29.549.650 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

10. Marché N° 5H/003/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 08/02/2017 relatif aux travaux d'ouverture de voies et construction de 102 ml de caniveaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 2) attribué à COGEMI-CBB, pour un montant de 16.190.225 FCFA TTC.

Les Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution provisoire.

Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

L'audit de l'exécution financière des marchés audités révèle que plusieurs marchés sont exécutés avec grand retard. Le délai d'exécution n'est pas respecté et les pénalités de retard prévus au contrat ne sont pas appliquées. Les marchés concernés sont :

- Marché n° 4H/026/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 relatif aux travaux de construction de cinq (05) modules de hangars de huit (08) places dans le marché international de Glazoué, attribué à SOMAC, pour un montant de 170.400.525 FCFA TTC.
- Marché n° 5H/003/CG/SG/ST/SPRMP du 13/03/2017 relatif à l'entretien périodique/ aménagement mécanisé de la route Glazoué-Ouédèmè et construction de 24ml de traversée en béton armé, attribué à MARIVA, pour un montant de 11.818.539 FCFA TTC.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	-	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes	KO	0,00	-	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	0,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,60		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,60.

Non transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes.
L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	3	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	2	2		0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	6	6	3	50%	Dépassement du délai d'évaluation prévu	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	6	6	6	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE _REVUE DE CONFORMITE (A)				11,54%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				71%		
	TAUX DE NON CONFORMITE _EFFECTIF (C=A/B)				16%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 16%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	3	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0		0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	10	10	5	50%	Dépassement du délai d'évaluation prévu	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	10	10	10	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				13,64%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				75%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)				18%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 18%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	8	8	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	8	8	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	8	8	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	8	8	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	8	8	1	13%	Délai d'exécution non respecté	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				13%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 13%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	10	10	1	10%	Délai d'exécution non respecté	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				10%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 10%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	Edwige AHOTON	S-PRMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE
L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE LA GESTION
BUDGETAIRE 2016-2017**

Nom de l'Autorité Contractante : Mairie de Glazoué

Date de tenue de la séance de restitution : 31/12/2019

Heure de démarrage : 10h05

Heure de fin : 11h15

Personnes présentes à la séance :
(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I- Récapitulatif des pièces collectées

- Plan prévisionnel de passation des marchés publics approuvés (initial et révisés) 2016-2017
- Actes constitutifs des organes de passation des marchés et actes de désignation des membres de la PRMP, de la CPMP et CCMP au titre desdits exercices
- Budget approuvé
- Avis général de passation des marchés publics 2016-2017
- Comptes administratifs et comptes de gestion pour les communes
- Registre de l'ARMP coté et paraphé.
- Actes de désignation des membres comité d'approvisionnement
- Rapports annuels sur la passation et l'exécution des marchés publics au titre des gestions budgétaires 2016-2017
- Rapports d'activité de la Cellule de contrôle des Marchés Publics au titre des gestions budgétaires 2016-2017

II- Récapitulatif des pièces non collectées

Toutes les pièces d'ordre général ont été collectées.

III- Synthèse des observations du consultant

- 3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Vu la loi n°2009-02 du 7 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin et ses décrets d'application, la revue de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de Contrôle de la mairie fait ressortir les constats ci-après :

Points forts :

- Mise en place des organes de passation et de Contrôle de l'autorité contractante par divers arrêtés à savoir :

PV de restitution

Page 1 sur 10

BEC SARL

- Arrêté 2013 N°4H/040/CG/SG/ST/SA du 15 juillet 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Glazoué.
- Arrêté 2013 N°4H/045/CG/SG/ST/SA du 15 juillet 2013 portant nomination du Secrétaire de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Glazoué.
- Arrêté 2016 N°4H/041/CG/SG/SA du 17 mai 2016 portant création du Comité d'Approvisionnement, de réception et de suivi des fournitures de bureau et des valeurs inactives de la Commune de Glazoué.
- Arrêté 2017 N°5H/020/CG/SG/SPRMP/SA du 10 février 2017 portant nomination des membres de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de la Commune de Glazoué.
- Arrêté 2017 N°5H/021/CG/SG/SPRMP/SA du 10 février 2017 portant nomination des membres de la Commission Communale de Passation des Marchés Publics (CCPMP) de la Commune de Glazoué.

Respect de la qualité de la PRMP désignée conforme à l'article 4 du décret n° 2010-496 du 26 novembre 2010.

Points faibles

- non transmission à la DNCMP et à l'ARMP des rapports sur la passation et l'exécution des marchés (art 2 du décret DECRET N° 2010- 496 du 26 NOVEMBRE 2010);

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

Une liste de vingt neuf (29) marchés (**Tableau 1**) a été mise à disposition de l'Auditeur. L'audit a sélectionné les marchés passés suivant l'approche des risques et la taille en termes de valeur des marchés. (**Tableau 2**).

PV de restitution

Page 2 sur 10

BEC SARL

Tableau 1 : Liste des marchés au titre des années 2016-2017

N°	Référence du marché	Désignation	Type de travaux	mode de passation	attributaire	Montant du marché
1	N°5H/012/CG/SG/SEACD/SP RMP du 28/04/2014	Etude d'implantation et le contrôle des travaux de (02) forages à gros débit et leur raccordement à AEV	Prestation intellectuelle	DC	BAOBAB	5 500 000
2	N°5H/CG/SG/ SEACD /SPRMP du 28/03/2017	Réalisation de travaux de (02) forages à gros débit et leur raccordement au réseau AEV Kamaté Glazoué	Travaux	AOO	CLIMATEL	24 805 000
3	N°5H/012/CG/SG/SEACD/SP RMP du 28/04/2014	Etude d'implantation et contrôle des travaux de réalisation de (02) forages à gros débit et leur raccordement à AEV	Prestation intellectuelle	DC	BAOBAB	5 500 000
4	N°5H/19/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017	Contrôle et surveillance de 48 modules de hangars de 8 places et construction de 20 boutiques munies de 4 cages	Prestation intellectuelle	AMI	AGOSSOU Georges	1 003 000
5	N°5H/20/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 20 boutiques munies de 4 cages d'escaliers dans le marché	Travaux	AOO	GOHOUE Sylvain	1 416 000
6	N°5H/024/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché	Travaux	AOO	MAJORETTE	57 990 205
7	N°5H/025/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017				QUINCA SARTS	58 009 939
8	N°5H/021/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017				LA GRACE	28 229 093
9	N°5H/017/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017				SEVERINA	27 042 485
10	N°5H/022/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017				ISHEDU	26 286 246
11	N°5H/016/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017				ABADJAYE	27 403 612
12	N°5H/018/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017				GRANDS PROJETS	27 341 780

PV de restitution

Page 3 sur 10

BEC SARL

13	N°5H/023/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017	Construction de trois (03) modules de trois classes avec bureau magasin à ITHAI, Sowé et Ahouanninkimin	Travaux	AOO	NIL BENIN	27 129 427
14	N°5H/002/CG/SG/ST/S-PRMP du 08/01/2018				AVITECH	18 382 969
15	N°5H/001/CG/SG/ST/S-PRMP du 08/01/2018				BENIN MIMOSA	18 967 896
16	N°5H/003/CG/SG/ST/S-PRMP du 08/01/2018	Régénération ou réfection de trois modules de classes dans la commune de Glazoué	Travaux	AOO	SODJINOUE	17 131 788
17	N°5H/182/CG/SG/ST/S-PRMP du 16/11/2017				GENIE POUR TOUS	12 384 967
18	N°5H/182/CG/SG/ST/S-PRMP du 16/11/2017	Travaux de réhabilitation de (05) anciens forages à	Travaux	DC	- OGO OLUWA	12 974 548
19	N°5H/036/CG/SG/ST/PRMP/ S-PRMP du 08/12/2017	Travaux de construction d'une maternité isolée au centre de santé de Hoco, Arrondissement de Thio	travaux	AOO	NEW UP BENIN SARL	4 997 300
20	N°5H/004/CG/SG/ST/PRMP/ S-PRMP du 08/01/2018	Acquisition de vingt motos au profit de la commune de Glazoué	Fourniture	AOO	GENICO PLUS	32 143 560
21	N°5H/005/CG/SG/SAF/SPRMP du 16/03/2018	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien périodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	Prestation intellectuelle	AOR	OTAB-DED	21 000 000
22	N°4H/027/CG/SG/ST/PRMP/ S-PRMP du 05/09/2016				GARMEL	11 614 976
23	N°4H/028/CG/SG/ST/PRMP/ S-PRMP du 05/09/2016				SATI	11 405 349
24	N°4H/029/CG/SG/ST/PRMP/ S-PRMP du 05/09/2016	Travaux de construction de cinq modules de hangars de huit places chacun dans le marché international de Glazoué	Travaux		DESCO	10 449 136
25	N°5H/026/CG/SG/ST/PRMP/ S-PRMP du 05/09/2016				SOMAC	170 400 525

PV de restitution

Page 4 sur 10

BEC SARL

26	N°5H/056/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP	Réhabilitation du bâtiment devant abriter le centre de santé d'Aklampa et les aménagements connexes	Travaux		GRANDS PROJETS	12 371 610
27	N°5H/003/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 13/03/2017	Entretien périodique /aménagement mécanisé de la route Glazoué-Ouédémè et construction de 24 ml de traversé en béton armé	Travaux		MARIVA	11 818 539
28	N°5H/003/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 08/02/2017	Ouverture de voies et construction de 102 ml de caniveaux (80x80) en béton armé au profil de la commune	Travaux		FIDELITE	29 549 650
29	N°5H/004/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 08/02/2017				COGEMI-CBB	16 190 225

PV de restitution

Page 5 sur 10

BEC SARL

Tableau 2 : liste des marchés échantillonnés

N°	Référence du marché	Désignation	Type de travaux	mode de passation	attributaire	Montant du marché
1	N°5H/012/CG/SG/SEACD/SPRMP du 28/04/2014	Etude d'implantation et le contrôle des travaux de (02) forages à gros débit et leur raccordement à AEV	Prestation intellectuelle	DC	BAOBAB	5 500 000
2	N°5H/012/CG/SG/SEACD/SPRMP du 28/04/2014	Etude d'implantation et contrôle des travaux de réalisation de (02) forages à gros débit et leur raccordement à AEV	Prestation intellectuelle	DC	BAOBAB	5 500 000
3	N°5H/004/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 08/01/2018	Travaux de construction d'une maternité isolée au centre de santé de Hoco, Arrondissement de Thio	travaux	AOO	GENICO PLUS	32 143 560
4	N°5H/003/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 13/03/2017	Entretien périodique /aménagement mécanisé de la route Glazoué-Ouédémè et construction de 24 ml de traversé en béton armé	Travaux		MARIVA	11 818 539
5	N°5H/021/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché	Travaux	AOO	LA GRACE	28 229 093
6	N°5H/017/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017		Travaux	AOO	SEVERINA	27 042 485

PV de restitution

Page 6 sur 10

BEC SARL

7	N°5H/022/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017		Travaux	AOO	ISHEDU	26 286 246
8	N°5H/016/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017		Travaux	AOO	ABADJAYE	27 403 612
9	N°5H/018/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017		Travaux	AOO	GRANDS PROJETS	27 341 780
10	N°5H/023/CG/SG/ST/S-PRMP du 04/08/2017		Travaux	AOO	NIL BENIN	27 129 427
11	N°5H/005/CG/SG/SAF/SPRMP du 16/03/2018	Acquisition de vingt motos au profit de la commune de Glazoué	Fourniture	AOO	OTAB-DED	21 000 000
12	N°4H/027/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien périodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	Prestation intellectuelle	AOR	GARMEL	11 614 976
13	N°4H/028/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016				SATI	11 405 349
14	N°4H/029/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016				DESCO	10 449 136
15	N°5H/026/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 05/09/2016	Travaux de construction de cinq modules de hangars de huit places chacun dans le marché international de Glazoué	Travaux		SOMAC	170 400 525
16	N°5H/056/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP	Réhabilitation du bâtiment devant abriter le centre de santé d'aklampa et les aménagements connexe	Travaux		GRANDS PROJETS	12 371 610
17	N°5H/003/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 08/02/2017	Ouverture de voies et construction de 102 ml de caniveaux (80x80) en béton armé au profil de la commune	Travaux		FIDELITE	29 549 650

PV de restitution

Page 7 sur 10

BEC SARL

18	N°5H/004/CG/SG/ST/PRMP/S-PRMP du 08/02/2017				COGEMI-CBB	16 190 225
----	---	--	--	--	------------	------------

PV de restitution

Page 8 sur 10

BEC SARL

Points faibles

➤ D'ordre général :

- Non publication du PV d'ouverture des offres (art 76 de la loi 2009- 02) ;
- Non publication du PV d'attribution provisoire (art 84 de la loi 2009- 02) ;
- Non publication de l'avis d'attribution définitive par les mêmes canaux que l'avis d'appel d'offres (art 93 de la loi 2009-02) ;

➤ D'ordre spécifique :

▪ SUR REVUE DE LA CONFORMITE DES MARCHES SELECTIONNES POUR L'AUDIT

Au titre des marchés communiqués par l'Autorité Contractante, les marchés approuvés durant la période sous revue ci-après ont été audités :

- Marchés n° 4H/027/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 ; n° 4H/028/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 ; n° 4H/029/CG/SG/ST/SPRMP du 05/09/2016 relatif aux travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural (ITR) de la Commune de Glazoué par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (lot 1,2 et 3)

Points faibles

- Prise d'avenant pour les trois (03) lots sans autorisation de la Direction Nationale des Marchés Publics (Non-respect de l'article 124 de la loi n°2009-02) ;
- Absence de la retenue de garantie (non-respect des articles 113 et 114 de la loi n°2009-02) ;
- Non respect du délai contractuel sans application des pénalités : Les contrats ont été signés le 05/09/2016 pour une durée de deux (02) mois et la réception provisoire a eu lieu 15/03/2018, **soit plus d'un an après.**
- Marché n° 5H/056/CG/SG/ST/SPRMP du 04/11/2016 relatif aux travaux de réhabilitation d'un bâtiment du centre de santé d'Aklampa et les aménagements connexe : construction d'un magasin et d'une toilette

Points faibles

- Notification d'attribution et de rejet : 21 octobre 2016.
- Signature du contrat par l'autorité contractante le 04 novembre 2016 **soit 14 jours après la notification.** (non-respect de l'article 85 de la loi n°2009-02).

- Marché DC n° 5H/003/CG/SG/ST/SPRMP du 13/01/2017 relatif aux travaux d'entretien /aménagement périodique mécanisé de la route glazoué –Ouèdèmè et construction de 24 Ml de traversées 80 x 80 en béton armé dans la commune de Glazoué

Points faibles

- Paiement effectué à 100% après la réception provisoire

PV de restitution

Page 9 sur 10

me a

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

- EXERCICE 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de vingt motos au profit de la commune de Glazoué	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	76%
2	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
3	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
4	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
5	Travaux de construction de cinq modules de hangars de huit places chacun dans le marché international de Glazoué	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
6	Réhabilitation du batiment devant abriter le centre de santé d'aklampa et les aménagements connexe	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	16	75%	

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				TOTAL	TOTAL REQUIS	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Etude d'implantation et le contrôle des travaux de (02) forages à gros débit et leur raccordement à AEV	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	9	13	69%	65,38%
2	Etude d'implantation et contrôle des travaux de réalisation de (02) forages à gros débit et leur	1	1	1	1	0	0	0	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	8	13	62%	

EXERCICE 2017

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de construction d'une maternité isolée au centre de santé de Hoco, Arrondissement de Thio	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	75%
2	Entretien périodique /aménagement mécanisé de la route Glazoué-Ouèdèmè et,construction de 24 ml de traversé en béton armé	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
3	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (o8) places chacun dans le marché (lot 1)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
4	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (o8) places chacun dans le marché (lot 2)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
5	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (o8) places chacun dans le marché (lot 3)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	11	15	73%	
6	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (o8) places chacun dans le marché (lot 4)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	16	75%	
7	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (o8) places chacun dans le marché (lot 5)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	11	17	65%	
8	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (o8) places chacun dans le marché (lot 6)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	0	1	0	1	1	0	11	18	61%	
9	Ouverture de voies et construction de 102 ml de canivaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 1)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	0	1	0	1	1	0	11	19	58%	
10	Ouverture de voies et construction de 102 ml de canivaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 2)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	20	60%	

Légende de la procédure dérogatoire

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende procédure d'appel d'offre ouvert

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende de la pré-qualification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

1. Planification

2. Présélection

- a. Avis à manifestation d'intérêt publié
- b. Réponses des soumissionnaires
- c. Rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
- d. PV de présélection et Liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
- e. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation des MI
- f. Preuve d'information aux soumissionnaires non présélectionnés

3. Demande de propositions

- g. lettre d'invitation à soumissionner
- h. Demande de propositions validé

4. Réception des propositions

- i. Propositions des soumissionnaires
- j. Acte de désignation des membres de la commission d'ouverture des propositions
- k. Acte de désignation des membres de la sous-commission d'analyse

5. Ouverture et évaluation des propositions

• Propositions techniques

- l. Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques
- m. Procès-verbal d'évaluation des propositions techniques
- n. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation
- o. Preuve d'information aux soumissionnaires non qualifiés techniquement

• Propositions financières

- p. Procès-verbal d'ouverture des propositions financières
- q. Procès-verbal d'évaluation des propositions financières
- r. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation

6. attribution et négociation

- s. Preuve de notification d'attribution provisoire
- t. PV de négociation (selon le cas)
- u. Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

Légende de la procédure de demande de cotation

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)

b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

c. Offres des soumissionnaires

d. Actes de désignation des membres de la CPMP

e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres

f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

g. Rapport d'analyse et de synthèse

h. PV d'attribution provisoire des offres signé

i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs
(le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire

j. Preuve de notification d'attribution provisoire

k. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus

l. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

m. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC

n. Preuve de notification du marché au titulaire

o. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 5 : Tableau de détermination du délai moyen de passation• **EXERCICE 2016**

N°d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Acquisition de vingt motos au profit de la commune de Glazoué	29	26	29	9	93
2	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la	31	30	40	8	109
3	Etude contrôle et surveillance des travaux d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la	30	38	36	15	119
4	d'entretien periodique/aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Glazoué	29	48	39	10	126
5	Travaux de construction de cinq modules de hangars de huit places chacun dans le marché international de Glazoué	30	46	35	7	118
6	Réhabilitation du batiment devant abriter le centre de santé d'aklampa et les aménagements connexe	31	16	36	6	89
Délai global						654
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						419
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						60

• **EXERCICE 2017**

N°d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Travaux de construction d'une maternité isolée au centre de santé de Hoco, Arrondissement de Thio	29	26	29	9	93
2	Entretien périodique /aménagement mécanisé de la route Glazoué-Ouèdèmè et, construction de 24 ml de traversé en béton armé	31	30	27	8	96
3	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 1)	30	38	36	15	119
4	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 2)	29	38	39	10	116
5	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 3)	30	36	35	7	108
6	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 4)	31	16	36	6	89
7	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 5)	29	30	29	8	96
8	Travaux de construction de 48 modules de hangars de huit (08) places chacun dans le marché (lot 6)	30	33	37	12	112
9	Ouverture de voies et construction de 102 ml de canivaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 1)	32	36	40	10	118
10	Ouverture de voies et construction de 102 ml de canivaux (80x80) en béton armé au profil de la commune (lot 2)	31	36	37	14	118
Délai global						1065
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						664
Volume de marchés concernés (pertinents)						10
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						66